



MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



STRATÉGIE
NATIONALE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

SYNTHÈSE

Corse - 9 juillet



Ce compte rendu synthétique se base sur l'exhaustivité des échanges tenus lors des ateliers organisés à **Corte le 9 juin 2025**, dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'horizon 2025. Les discussions ont été articulées autour de quatre thématiques principales : Financements, Transitions (écologique, numérique et sociale), les gouvernances et une dernière thématique attractivité, développement économique & innovation. Ces temps ont été suivi d'un atelier dédié à la Mise en œuvre de cette nouvelle Stratégie nationale 2025.

Ce document vise à offrir **une synthèse rigoureuse** des constats posés par les participants, qui ont identifiés des freins, et à valoriser les propositions phares émises par tous les groupes. **Plusieurs participants** ont répondu présents. Chacun a contribué à toutes les thématiques. Au total, 25 temps d'intelligence collective se sont déroulés sur la journée.

La question du financement a constitué un point névralgique des discussions. Les structures de l'ESS en Corse font face à une instabilité structurelle de leurs modèles économiques, souvent dépendants de subventions publiques en baisse, dans un environnement complexe et fragmenté. Les enjeux identifiés couvrent à la fois l'accès aux financements, leur sécurisation dans le temps, la diversification des ressources et la nécessité de structurer des outils d'accompagnement adaptés. La reconnaissance d'une ingénierie financière spécifique à l'ESS et d'un dialogue renforcé entre acteurs publics et privés est apparue comme un levier déterminant.

1.1 Accès, lisibilité et coordination des financements

Constats

L'accès aux financements, notamment européens, reste un parcours complexe pour les structures de l'ESS. Les circuits de financement sont marqués par une multiplicité d'acteurs aux rôles peu lisibles, des dispositifs éparpillés, un manque de coordination institutionnelle, et une absence de visibilité sur les appels à projets. Cette fragmentation entrave la planification stratégique des structures, qui peinent à mobiliser les ressources nécessaires au développement de leurs activités.

Freins

L'instabilité des règles de financement et les retards de versement génèrent une insécurité permanente pour les structures, affectant leur pérennité. L'asymétrie d'information entre financeurs et opérateurs les oblige souvent à recourir à des financements alternatifs peu pérennes, voire inadaptés. Ce morcellement compromet également la capacité collective à penser des projets structurants à l'échelle régionale.

Propositions

- Clarifier les rôles des financeurs à travers la création d'une **Conférence territoriale des financeurs**.
- Mettre en place une **task-force régionale** réunissant l'État et la Collectivité de Corse pour accompagner l'accès aux fonds européens.
- Élaborer un **calendrier public annuel des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et appels d'offres**.
- Positionner la **CRESS** comme **guichet unique d'orientation et d'accompagnement** des structures ESS.

1.2 Pluriannualité, trésorerie et sécurité financière

Constats

Le financement annuel conditionnel ne permet pas aux structures de l'ESS d'inscrire leurs actions dans une logique de développement durable. Les délais d'instruction, la gestion des avances de trésorerie et l'absence de visibilité sur le moyen terme engendrent une instabilité financière chronique. Ces contraintes impactent directement la capacité à maintenir des emplois durables et à engager des investissements.

Freins

L'absence de pluriannualité expose les structures aux aléas politiques et à des ruptures d'activité régulières. La précarité induite fragilise l'attractivité du secteur et alimente une forme de dépendance institutionnelle.

Propositions

- Instaurer des **conventions glissantes pluriannuelles** de financement.
- Créer un **fonds de garantie public** État-Région pour soutenir la trésorerie des structures.
- **Valoriser le bénévolat** comme équivalent temps plein dans la construction de modèles économiques consolidés.

1.3 Diversification des ressources et développement d'outils innovants

Constats

Les modèles économiques de l'ESS restent encore trop centrés sur les subventions. Or, les dynamiques de RSE, mécénat, épargne solidaire ou investissements solidaires représentent des opportunités peu explorées, faute d'ingénierie disponible et de dispositifs adaptés au tissu économique local.

Freins

Les structures de l'ESS se heurtent à des plafonds réglementaires et à des contraintes administratives.

Propositions

- Accompagner les structures dans leur **transition vers des modèles hybrides intégrant RSE et levée de fonds privés**.
- Créer un **fonds d'investissement solidaire national à déclinaison territoriale** en Corse.

- Soutenir la création d'un **outil de type PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique)** porté par la Collectivité.
- Mobiliser **l'épargne solidaire locale** au bénéfice des petites structures.

1.4 Mutualisation et montée en compétences financières

Constats

La taille critique de nombreuses structures demeure insuffisante pour répondre aux exigences des appels à projets et pour mobiliser des financements complexes. La mutualisation des moyens, des compétences et de l'ingénierie financière est donc un impératif pour permettre une montée en puissance du secteur.

Freins

Les initiatives demeurent souvent isolées, sans ancrage dans un écosystème structuré. Le manque d'accompagnement technique et l'isolement professionnel des dirigeants constituent des freins récurrents à la transformation économique des structures.

Propositions

- **Mutualiser les moyens financiers, humains et techniques** entre structures dans une logique de coopération territoriale.
- **Former dirigeants, partenaires publics et bancaires** à la culture et aux modèles économiques de l'ESS.
- Positionner la **Conférence des financeurs et la CRESS** comme catalyseurs des démarches de mutualisation.

L'atelier a mis en lumière l'engagement affirmé des structures de l'ESS en Corse face aux défis contemporains des transitions. Qu'il s'agisse de mutation écologique, d'adaptation numérique ou de justice sociale, les acteurs affichent une volonté d'avancer, souvent freinée par des difficultés d'accès aux ressources, d'accompagnement ciblé et de reconnaissance institutionnelle. Les transitions sont perçues comme une opportunité stratégique autant que comme une contrainte opérationnelle, dans un contexte où les moyens restent dispersés et les dispositifs peu lisibles.

2.1 Transition écologique

Constats

Les structures de l'ESS sont majoritairement sensibilisées aux enjeux environnementaux et montrent une volonté d'intégrer la transition écologique dans leur fonctionnement. Certaines ont déjà engagé des actions concrètes (mobilité, alimentation, circuits courts...), mais beaucoup manquent de cadre structurant, d'orientation stratégique ou de soutien pour amplifier leur impact. Le besoin de moyens adaptés – tant financiers qu'opérationnels – est clairement exprimé.

Freins

La transition écologique reste perçue comme coûteuse et complexe à mettre en œuvre. L'absence de visibilité sur les dispositifs de financement, le manque d'ingénierie et l'isolement de certaines structures dans les territoires freinent le passage à l'acte. Le découplage entre ambitions environnementales et capacité réelle à les traduire en projets se creuse.

Propositions

- Créer un **catalogue régional des besoins de transition écologique** (ex : véhicules, équipements, rénovation).
- Flécher des **compensations carbone**s vers les projets de l'ESS.
- Orienter une part de la **taxe carbone** pour soutenir le secteur solidaire.
- Mettre en place des **lignes budgétaires dédiées aux transitions écologiques de l'ESS**.
- Intégrer la transition dans les **statuts des structures** et dans leurs plans de développement.
- Valoriser les projets de transition comme **facteurs d'attractivité territoriale**.

2.2 Transition numérique

Constats

L'enjeu de l'acculturation numérique est transversal à l'ensemble des structures ESS, avec des besoins spécifiques selon les filières. Les structures identifient un besoin d'harmonisation dans l'usage des outils numériques et de mutualisation dans les achats et les pratiques. La question des données personnelles, du stockage et du reporting RGPD-compatible est également cruciale.

Freins

Les exigences de reporting et de production d'indicateurs entrent parfois en contradiction avec les contraintes imposées par le RGPD. Le manque de formation, d'outils mutualisés et de conseils juridiques crée une insécurité numérique. De nombreuses structures peinent à intégrer pleinement le numérique dans leur fonctionnement courant.

Propositions

- Mutualiser les **outils, matériels et frais de mise en conformité RGPD**.
- Former les acteurs de l'ESS aux enjeux juridiques, techniques et stratégiques du numérique.
- Harmoniser les pratiques de **remontée d'activité compatibles RGPD**.
- Mettre à disposition un **accompagnement spécifique en ingénierie numérique**, en lien avec les réalités du terrain.

2.3 Transition sociale

Constats

La transition sociale traverse de nombreux enjeux spécifiques à l'ESS : inclusion numérique, conditions de travail, attractivité des métiers, équité contractuelle. Des disparités persistantes existent entre les conventions collectives des structures ESS et celles du secteur privé, en particulier dans les services à la personne. Les structures soulignent également la nécessité de lutter contre l'illectronisme et l'exclusion sociale.

Freins

Le déficit d'information, de reconnaissance et d'accompagnement adapté empêche de nombreuses structures d'investir pleinement dans la transition sociale. L'insuffisance de valorisation des pratiques sociales innovantes, combinée à des contraintes réglementaires déséquilibrées, fragilise l'attractivité du secteur.

Propositions

- Prendre en compte les **spécificités sociales** de l'ESS dans l'élaboration des politiques publiques.
- Favoriser des **améliorations contractuelles** pour renforcer l'équité entre ESS et secteur privé.
- Intégrer la transition sociale dans les **documents cadres régionaux et locaux**.
- Valoriser les engagements sociaux comme **critères dans les marchés publics** (clauses sociales, marchés réservés).

La gouvernance de l'ESS en Corse apparaît aujourd'hui comme fragmentée, peu lisible et insuffisamment incarnée politiquement. Ce déficit de structuration affaiblit la capacité d'action du secteur, sa reconnaissance institutionnelle et l'efficacité des coopérations territoriales. Les participants ont pointé l'enjeu d'un portage politique clair, d'un pilotage opérationnel renforcé et d'une meilleure articulation entre niveaux local, national et européen. La clarification des rôles, la sécurisation des moyens, et la mise en réseau des acteurs apparaissent comme des leviers prioritaires.

3.1 Gouvernance territoriale régionale

Constats

La Collectivité de Corse ne dispose actuellement d'aucune structure interne clairement identifiée comme pôle de référence sur l'ESS. La CRESS reste l'unique acteur structurant en région, mais avec des moyens limités. Le déficit d'identification d'un élu référent à l'échelle régionale nuit à la lisibilité et à l'opérationnalité de la stratégie. La dynamique régionale repose sur peu de relais et manque de transversalité dans les politiques publiques.

Freins

L'absence de pilotage politique dédié fragilise la structuration du secteur à moyen terme. Le manque d'animation territoriale empêche la mise en réseau des acteurs locaux, freine l'émergence de projets collectifs et accentue l'isolement. Faute de reconnaissance institutionnelle, l'ESS peine à s'inscrire dans les documents cadres et à peser dans les politiques publiques régionales.

Propositions

- Nommer un **élu exécutif référent ESS** à la Collectivité de Corse, avec délégation explicite.
- Créer un **service ESS intégré** à la Collectivité ou à l'ADEC, doté de moyens dédiés.
- Structurer une **gouvernance régionale opérationnelle** : COPIL ESS, conférences régionales, groupes thématiques.
- Intégrer systématiquement l'ESS dans les **documents cadres réglementaires** (PLU, stratégies territoriales, contrats de plan...).
- Renforcer la présence en **Haute-Corse** et l'animation de proximité via des comités techniques territoriaux.

- Identifier des **référénts ESS dans chaque structure publique** et des relais dans les EPCI.

3.2 Gouvernance nationale et européenne

Constats

La France reste en position de leader dans la dynamique européenne de l'ESS, mais cette avance reste fragile sans stratégie pérenne. Les relations entre niveaux européen, national et local souffrent d'un manque de fluidité, notamment en matière de financement. L'articulation des directives européennes avec les besoins locaux de l'ESS reste perfectible.

Freins

L'absence d'un représentant national clairement identifié empêche la coordination entre instructions européennes et mise en œuvre territoriale. Le manque de facilitateurs, de concertation et de stratégie inter-niveaux pénalise la cohérence de l'action publique. À l'échelle européenne, la communication sur les outils bancaires ou les innovations sociales reste trop technocratique.

Propositions

- Mandater un **représentant ESS France** pour assurer le lien entre l'Europe et les territoires.
- Créer une **stratégie de coopération multiscalaire** incluant les collectivités, les services de l'État et les acteurs privés.
- Renforcer les **fonds de développement et de garantie**, adossés à une gouvernance ESS spécifique.
- Élaborer un **plan de financement pluriannuel national** de l'ESS.
- Mettre en place une **cartographie européenne des acteurs et dispositifs**.
- Réformer la communication publique européenne vers un langage plus accessible.

3.3 Rôle, moyens et structuration de la CRESS

Constats

La CRESS est l'unique chambre régionale dédiée à l'ESS, mais elle ne bénéficie pas d'un statut équivalent à celui des autres chambres consulaires. Elle joue pourtant un rôle central dans l'animation, l'accompagnement et la représentation du secteur. Son action est freinée par un déficit de reconnaissance, des moyens humains restreints et une mission de lobbying encore trop limitée.

Freins

Le sous-financement chronique de la CRESS affaiblit sa capacité à porter des actions d'envergure. Son manque de légitimité institutionnelle dans les processus décisionnels réduit son influence auprès des élus et des acteurs publics. Sa faible visibilité empêche une montée en puissance de la dynamique ESS à l'échelle régionale.

Propositions

- Renforcer les **moyens humains et financiers** alloués à la CRESS.
- Revaloriser son rôle au même niveau que les **chambres consulaires classiques**.
- Formaliser une **reconnaissance politique et fonctionnelle** dans la gouvernance régionale.
- Permettre à la CRESS de développer un **lobbying actif et structuré** auprès des élus et partenaires publics.
- Développer sa mission de **communication, de représentation et d'animation du réseau** ESS régional.

L'attractivité de l'ESS en Corse constitue un enjeu transversal, à la croisée des questions de reconnaissance sociale, de recrutement, de positionnement économique et d'ancrage territorial. Le secteur souffre encore d'une image déformée, associée à l'assistantat ou au bénévolat, qui freine son développement et sa capacité à attirer de nouveaux publics, notamment les jeunes et les professionnels qualifiés. Renforcer l'attractivité passe par une stratégie de communication structurée, une valorisation des parcours professionnels et un travail de fond sur les écosystèmes territoriaux.

4.1 Image et notoriété

Constats

L'ESS reste mal connue du grand public et souffre d'une image imprécise voire négative, souvent réduite au bénévolat ou à des formes d'activité non lucratives peu professionnalisées. Cette représentation nuit à son attractivité économique et à son positionnement stratégique dans les territoires. Le manque de communication institutionnelle et de visibilité médiatique aggrave cet écart de perception.

Freins

La faiblesse des campagnes de communication dédiées, l'absence d'identification claire par les institutions, et le décalage de langage avec les citoyens empêchent l'émergence d'un imaginaire collectif autour de l'ESS. La méconnaissance du secteur par les élus locaux renforce cette marginalisation symbolique.

Propositions

- Élaborer un **plan de communication régional et national** dédié à l'ESS.
- Organiser une **semaine thématique ESS** intégrée à France Travail (ex : journées portes ouvertes).
- Diffuser des **témoignages de réussites professionnelles et entrepreneuriales** issues de l'ESS.
- Impliquer les **élus** dans la prise de parole publique sur leur vision de l'ESS.
- Réfléchir à une **évolution du terme ESS** vers « économie sociétale », plus valorisante.

4.2 Recrutement, bénévolat et professionnalisation

Constats

Le recrutement constitue un défi majeur pour les structures de l'ESS, qui peinent à mobiliser à la fois des bénévoles, des volontaires en service civique et des salariés qualifiés. La faiblesse des rémunérations et le manque de reconnaissance professionnelle expliquent en partie cette difficulté. Le secteur manque également d'outils de montée en compétences et de professionnalisation structurée.

Freins

La faible culture coopérative en Corse, les tensions inter-associatives locales et l'insuffisance de perspectives de carrière rendent le secteur moins attractif, en particulier pour les jeunes. Le différentiel de conditions contractuelles avec le secteur privé alimente des choix défavorables à l'ESS, notamment dans les métiers de l'aide à la personne.

Propositions

- Valoriser les **carrières ESS** à travers des actions d'information auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi.
- Développer la **professionnalisation des acteurs** via des parcours de formation continue.
- Objectif à long terme : **atteindre 80 % d'entreprises corses adhérentes aux principes de l'ESS.**
- Soutenir les dynamiques de **transition entre structures classiques et modèles coopératifs.**

4.3 Ancrage territorial et partenariats

Constats

L'ESS repose sur des modèles économiques hybrides mêlant prestations de services, marchés publics, conventions et délégations de service public. La structuration territoriale reste inégale, mais les acteurs identifient un fort potentiel de développement à condition d'organiser davantage les coopérations public/privé et d'ancrer les projets dans des filières locales cohérentes.

Freins

L'absence de coordination entre les acteurs, les doublons entre projets, et la faible structuration des écosystèmes limitent l'impact territorial de l'ESS. La méfiance mutuelle entre acteurs publics et privés, ainsi que le manque de visibilité sur les complémentarités possibles, freinent les partenariats.

Propositions

- Développer des **pôles locaux de coopération ESS-public-privé**, par filière.
- Expérimenter un **PTCE porté par la Collectivité de Corse** pour structurer les dynamiques locales.
- Créer des **catalogues partagés de ressources** et des outils communs pour mutualiser les moyens.
- Positionner l'ESS comme **vecteur de relocalisation, d'innovation et de développement durable** dans les politiques régionales.

Analyse

Les échanges de l'atelier de Corte ont souligné une convergence claire : les structures de l'ESS sont prêtes à contribuer activement à une stratégie renouvelée, à condition que les conditions de mise en œuvre soient à la fois cohérentes, adaptées et accessibles. La qualité des constats produits, la précision des freins identifiés et la richesse des propositions illustrent un haut niveau d'engagement du terrain.

Cependant, cette mobilisation se heurte à une série d'obstacles structurels : gouvernance dispersée, absence de pilotage identifié, manque de lisibilité des dispositifs et insuffisance des moyens. Si la volonté existe, les marges de manœuvre restent contraintes sans réorganisation de l'appareil de soutien public, sans consolidation institutionnelle et sans ingénierie de transition accessible.

Le succès de la stratégie nationale repose donc sur une articulation fine entre les différents niveaux de décision (national, régional, local), une clarification des responsabilités et une reconnaissance pleine de l'ESS dans les politiques publiques. Il suppose également de donner les moyens aux structures de se projeter, de se professionnaliser, et d'évaluer leurs impacts.

Leviers d'action

Échelle nationale

- Réviser la **stratégie de communication citoyenne** autour de l'ESS pour en améliorer la compréhension et l'adhésion.
- Définir clairement la **place de l'ESS dans l'Éducation nationale** (programmes, orientation, formation des enseignants).
- Créer un **catalogue national des besoins des structures ESS** et assurer sa remontée auprès des organismes collecteurs de la taxe carbone.
- Mettre en place des **lignes budgétaires fléchées** par filière stratégique (alimentation durable, relocalisation, etc.).
- Mettre en œuvre une **task-force État / Collectivité** pour la mobilisation des financements européens.
- Mandater un **représentant national** pour le lien entre Europe et territoires, garant de la cohérence stratégique.

Échelle territoriale (Corse)

- Désigner un **pilote régional clair** de la politique ESS, adossé à un élu identifié et un service intégré à la Collectivité de Corse.
- Créer un **guichet unique régional** pour les acteurs de l'ESS (financement, accompagnement, mise en réseau).
- Expérimenter localement un **catalogue des besoins ESS** (modèle duplicable nationalement).
- Flécher des **fonds dédiés dans le budget régional**, articulés aux priorités sectorielles et territoriales.
- Déployer un **PTCE soutenu par la Collectivité de Corse** pour animer les coopérations territoriales.
- Structurer la **gouvernance régionale** via un COPIL, des conférences régulières et des groupes de travail transversaux.

Échelle individuelle / acteurs de terrain

- Encourager les structures à **agir en réseau** pour mutualiser les ressources et peser dans les débats publics.
- Inciter les entreprises classiques à **rejoindre la dynamique ESS** (information, accompagnement, coopérativisation).
- Valoriser et documenter les **bonnes pratiques locales**, pour capitaliser sur les réussites et inspirer d'autres territoires.
- Renforcer l'**engagement dans les dispositifs de France Travail** pour intégrer les dynamiques d'insertion et de transition.
- Mobiliser les dirigeants pour qu'ils deviennent **forces de proposition collectives** dans la co-construction des politiques publiques.